

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

Téléphone : 02.38.29.10.82

Télécopie : 02.38.29.12.53

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 24 JUIN 2014

Date de convocation : L'an deux mil quatorze, le mardi vingt-quatre juin, à dix-neuf heures douze, le Conseil

17 juin 2014 Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la

Nombre de Conseillers présidence de Monsieur COLAS Christian, Maire.

En exercice : 15 Etaient présents : Mesdames et Messieurs COLAS Christian, VALLÉE Bernadette,

Présents : 14 LANGLOIS Christiane, POIRIER Isabelle, d'HÉROUVILLE Emmanuel, MARTINAT

Votants : 14 Séverine, LECLAIR Nadine, BOUGUEREAU Jean-Noël, d'HÉROUVILLE Yolande, GARCIA Claire, POMMEREAU François, MEUNIER Pierre, MARIE Olivier,

KURYS Vincent. Etais excusé : Monsieur CARROUÉE Henri.

Secrétaire de séance : Madame d'HÉROUVILLE Yolande.

FORMATION DES ÉLUS

Les élus ont droit à des formations pour les aider dans l'exercice de leur mandat. Ces formations sont obligatoirement assurées par des organismes agréés (comme l'Association des Maires du Loiret).

Le montant total des dépenses de formation est plafonné à 20 % du total des indemnités du Conseil. Chaque année, un tableau récapitulatif des actions réalisées sera annexé au compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve ces orientations.

PERSONNEL COMMUNAL : GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, considérant la nécessité d'assurer la continuité du service de garderie périscolaire, procède à la création de deux postes d'adjoint d'animation de deuxième classe non titulaire, à raison de 7 h 30 hebdomadaires, du 2 septembre 2014 au 3 juillet 2015 inclus, avec possibilité de moduler les horaires suivant le nombre d'enfants fréquentant la garderie.

PERSONNEL COMMUNAL : RENOUVELLEMENT CONTRAT D'AVENIR

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de maintenir un poste pour l'entretien des bâtiments communaux et espaces verts. Ce poste est actuellement occupé par un agent en contrat d'avenir. Le Conseil Municipal délibère ainsi sur le renouvellement de ce contrat d'avenir pour un an.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES ET FONDS UNIFIÉ LOGEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'activité du Conseil Général du Loiret dans le pilotage du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et du Fonds Unifié Logement (FUL). Ce fonds participe aux solidarités énergie, eau et dettes téléphoniques.

Les communes peuvent participer aux financements de ces fonds à raison de :

- 0,77 € par habitant pour le FUL,

- 0,11 € par habitant pour le FAJ,

soit une dépense de 450,56 €/an pour la commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces dispositifs ont aidé des habitants de la Commune, pour 1 693 €. en 2013.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote pour la participation de la Commune au financement de ces fonds.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement du règlement intérieur.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les terrains mis en vente 5 route de Sully par les consorts BEZIN.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DU LOIRET : RENOUELEMENT DU MOBILIER DE SIGNALISATION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la convention avec le Conseil Général du Loiret pour le renouvellement du mobilier de signalisation des itinéraires de randonnée.

PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les demandes d'allocation en non-valeur adressées par le Comptable à Sully-sur-Loire. Ces demandes concernent des impayés relatifs aux factures des services eau et assainissement et garderie périscolaire, pour un montant total de 804,62 €uros. Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur ces taxes et produits.

RENOUELEMENT BAIL IMPLANTATION ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ORANGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail signé avec Orange pour l'implantation d'un relais arrive à expiration le 31 janvier 2017. Orange propose de le renouveler pour douze ans pour un loyer actualisé de 2 400 €/an, révisable. Le Conseil Municipal donne son accord pour renouveler le bail passé avec Orange.

RÉPARATION PLANCHER SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal donne son accord pour valider le devis de 306 €. fait par les Ets Martin.

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS ET TRAVAUX EN COURS

Commission travaux :

Isabelle Poirier : la réunion d'information a réuni 15 personnes qui ont été contentes de pouvoir s'exprimer sur les travaux d'assainissement et de confronter leurs points de vue.

Concernant la sécurité : Tous sont d'accord pour que la vitesse dans le lotissement soit limitée à 30km/heure. Les moyens à mettre en œuvre sont encore à l'étude.

Une réunion est prévue le mardi 2 juillet entre la commission travaux, la commission sécurité et la DDT sur ce qu'il convient de faire en respectant les normes.

Le Conseil Municipal donne son accord à la mise en place d'un stop à la sortie du lotissement sur la route de Chaon.

Bernadette Vallée a fait le recensement des travaux à faire dans le village : salle des fêtes, zonage de l'eau potable, cabinet d'orthophonie et logement au-dessus du cabinet, agence postale, école, vestiaires du stade et douches pour les agents techniques municipaux.

Elle détaille aussi les sources possibles d'apport financier : vente de terrain route de Sully, vente de terrains à côté du gîte d'étape.

Sécurité dans le bourg et le quartier du Bel-Air : mise aux normes handicapés.

Chemin de la Haie : faire un accès piéton sécurisé.

Salle du conseil municipal : la repeindre.

Associations :

Claire Garcia : participation prévue aux journées du patrimoine les 20 au 21 septembre.

Week-end du 11 novembre : exposition programmée sur la briqueterie dans la salle municipale et inauguration du monument aux morts.

Autre proposition : messe de St Hubert.

Fleurissement : Jury le 1^{er} juillet.

Commission chemins :

Bernadette Vallée explique que les chemins sont utiles et font partie du patrimoine, ils servent aux habitants pour des randonnées.

Différents types de chemins :

Chemins d'exploitation : chemin de Bel-Air vers la route de Clémont pour le passage des tracteurs.

Chemins de promenades avec accès handicapés et personnes à mobilité réduite à créer, ce pourrait être le chemin du Jubilé.

Dans le cadre de la préservation du patrimoine : se pencher sur le chemin de l'Aumonière.

Isabelle Poirier propose de créer un concours de dessins sur les chemins gourmands (Chemin de la Haie).

Assainissement :

Les ordres de service ont été reçus.

La prochaine réunion de chantier concernant les travaux aura lieu le lundi 30 juin à 9 h.

SIRIS : 56 élèves à Isdes en septembre 2014 et deux instituteurs.

Syndicat du Beuvron : Emmanuel d'Hérouville : à terme il n'y aura qu'un seul établissement public de gestion de l'eau qui regroupera toutes les associations.

Commission communication :

Christiane Langlois : Après études, il s'avère compliqué de mettre des panneaux amovibles d'entrée de bourg pour l'affichage des manifestations. La commission propose de se tourner vers un seul panneau dans le centre bourg.

L'installation de portes brochures dans la salle d'attente de la mairie est à l'étude.

Isabelle Poirier propose d'installer une boîte à idées à disposition des habitants de Isdes.

AFFAIRES DIVERSES

DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose que les crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2014 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Article	Désignation	Augmentation de Crédits	Diminution de Crédits
022	Dépenses imprévues		900 €.
673	Titres annulés	900 €.	

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits ci-dessus.

La séance est levée à 21 h 30.

Pour extrait,
Le Maire,

C. COLAS.